



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° ETE040064-195_0001

1. Code d'identification unique du Produit type :

ETE04/0064-195

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Cheville Easy-Click

3. Usages prévus du produit de construction :

Cheville à visser pour la fixation d'isolation thermique dans le béton et la maçonnerie ; Catégorie d'utilisation : A, B , C

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

**KNAUF SAS
Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Non Applicable

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Système 2+

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non Applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Le Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt) a délivré un Agrément Technique Européen ETA-04/0064 sur la base de l'ETAG 014

Le MPA Universität Stuttgart -Otto-Graf-Institut-, organisme notifié n°0672 a réalisé selon le système 2+ une inspection initiale du produit et une attestation de conformité du contrôle de production en usine sous le numéro 0672-CPD-0044.

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances du produit	Spécification technique harmonisée
Résistances caractéristiques en traction N_{Rk}	Voir ETA-04/0064 Annexe 4, Tableau 4	ETAG 014: 2011
Déplacements	Voir ETA-04/0064 Paragraphe: 4.2.4, Tableau 4.1	ETAG 014: 2011
Coefficient de transmission thermique (Valeur K_{hi})	Voir ETA-04/0064 Paragraphe: 4.2.5, Tableaux 4.3	EOTA TR 25
Rigidité de la rosace	Voir ETA-04/0064 Paragraphe: 4.2.6, Tableaux 4.5	EOTA TR 26

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

.....
M. Denis KLEIBER, Directeur Général

A Wolfgantzen, le 13 juin 2013

